

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
- Division Charleroi -

22 DEC. 2020

Le Greffier
Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20156467

N° d'entreprise : **0820 850 820**

Nom

(en entier) : **LEPAGE MOBILIERS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **rue Berlaumont, 4 - 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de commissaire

L'assemblée générale, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes de la société, la société SCRL RSM INTERAUDIT, arrive à son terme à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 mars 2023.

La société SCRL RSM INTERAUDIT désigne Monsieur Thierry LEJUSTE, réviseur d'entreprise, comme représentant pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 6.500 Euros hors TVA pour les comptes annuels, indexés, montant auquel s'ajoute annuellement la participation aux frais de fonctionnement de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 27/07/2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).